

Compte-rendu d'évènement de sécurité

Aviation générale

Volet notification initiale

Version

12 mars 2021

Cadre réservé à l'aéroclub / à la structure

Type

Nom

Aéroclub / Structure

N° de référence de l'évènement (OBLIGATOIRE -ex : 2018/1)

N° de version (si néc.)

Indiquez les entités
auxquelles vous avez
transmis ce compte-rendu

☐ DSAC

☐ DSNA ou AFIS

☐ Assistant en escale

☐ BEA

☐ Maintenance

☐ Aérodrome

Classe de l'évènement

☒ Incident

☐ Incident grave

☐ Accident

Statut de l'évènement

☒ Ouvert, analyse en
cours

☐ Clos avec analyse
détaillée

☐ Clos à la réception

Titre de l'évènement

Date et lieu

Date UTC (jj/mm/aaaa)

/ /

Heure UTC (hh:mm)

:

Zone où a eu lieu l'évènement

Code OACI de l'aérodrome où a eu lieu l'évènement (ex : LFAA, HAAA)

Précisions sur le lieu de l'évènement (QFU, numéro de taxiway, point de la procédure, radial distance, coordonnées...)

Aéronef 1 (Notifiant)

Constructeur

Modèle aéronef

Si autre, préciser

Exploitant

Immatriculation / Identification ULM

Indicatif d'appel

Type d'exploitation

Phase de vol

Code OACI du dernier terrain de départ, le cas échéant (ex : LFAA, HAAA)

Code OACI de la destination prévue, le cas échéant

Aéronef 2

Constructeur

Modèle aéronef

Si autre, préciser

Exploitant

Immatriculation / Identification ULM

Indicatif d'appel

Type d'exploitation

Phase de vol

Code OACI du dernier terrain de départ, le cas échéant (ex : LFAA, HAAA)

Code OACI de la destination prévue, le cas échéant

Description de l'évènement et de son contexte

Scénario de l'évènement, météo, luminosité, conditions de vol, alarmes déclenchées, interfaces sol/bord, actions immédiates de l'équipage, conséquences sur le vol... ainsi que tout élément aidant à la compréhension de l'évènement

Instructions :

Ce formulaire a été élaboré dans le cadre du règlement (UE) 376/2014 du parlement européen du 3 avril 2014 et du règlement d'exécution (UE) 2015/1018 de la commission du 29 juin 2015.

Plus d'informations sur la notification des événements, la culture juste, la confidentialité des informations transmises :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/notifier-incident>

Le volet « notification initiale » est rempli par l'équipage en fonction des informations disponibles et transmis à la DSAC. Les informations manquantes lors de la notification initiale pourront être complétées ultérieurement.

Le volet « analyse » doit être renseigné par l'aéroclub / la structure et transmis à la DSAC dans un deuxième temps.

Si l'analyse comporte des informations non textuelles (ex : photos), joindre les documents à ce présent formulaire lors de la notification de l'analyse. Les quatre pages de ce formulaire sont indissociables et doivent être envoyées lors de la notification initiale et/ou la notification de l'analyse.

Envoyez votre compte-rendu à votre aéroclub / votre structure ou, à défaut, à la DSAC-IR géographiquement compétente :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Liste_adresses_de_notification.pdf

En cas d'accident ou d'incident grave, notifier immédiatement la permanence du BEA au 01.48.35.86.54, envoyer également une copie de ce compte rendu à permanence@bea.aero

En cas de collision aviaire, remplissez le formulaire complémentaire et envoyez également une copie de ce compte-rendu au STAC :

<http://www.stac.aviation-civile.gouv.fr/picaweb/auth/download/11>

Si l'évènement implique la gestion du trafic aérien, envoyez également une copie de ce compte-rendu à la DSNA :

do-analyse-incident@aviation-civile.gouv.fr

Si l'évènement implique l'exploitant d'aérodrome, l'assistance en escale, et/ou l'organisme en charge de la maintenance de l'aéronef, envoyez également une copie de ce compte-rendu à ce(s) dernier(s).

A quelle(s) catégorie(s) d'accident(s) l'évènement aurait-il pu conduire / a-t-il conduit ?

- ☐ Perte de contrôle en vol
- ☐ Collision en vol
- ☐ Collision avec le sol ou avec un obstacle sans perte de contrôle
- ☐ Sortie de piste
- ☐ Collision au sol
- ☐ Toucher en dehors de la piste
- ☐ Contact anormal avec la piste
- ☐ Autre, précisez :

Type (s) d'évènement(s) :

- ☐ Approche non stabilisée ou non conforme
- ☐ Position inusuelle (assiette, inclinaison, incidence...)
- ☐ Évènement lié aux conditions d'aérodrome (état de la piste et aérologie)
- ☐ Rencontre de phénomènes météo dangereux hors proximité de l'aérodrome (orage, turbulence, givrage)
- ☐ Mise en oeuvre inadaptée des systèmes aéronaf (masses et centrage, vitesses, trajectoires, configuration aéronaf...)
- ☐ Évènement lié à des travaux/maintenance sur ou à proximité d'une piste
- ☐ Mauvaise coordination / exécution des opérations sol (dégivrage, chargements, arrimages, maintenance en ligne...)
- ☐ Incursion sur piste
- ☐ Perte de séparation en vol
- ☐ Pénétration d'espaces
- ☐ Péril animalier
- ☐ Péril aviaire
- ☐ Défaillance des interfaces sol-bord (incompréhension, inadaptation des infos transmises...)
- ☐ Évènement relatif à l'entretien de l'aéronaf
- ☐ Feu/fumée en vol
- ☐ Défaillance de système bord entraînant une perturbation de la gestion du vol
- ☐ Dépressurisation
- ☐ Dommages aéronaf causés par un corps étranger (FOD)
- ☐ Contact ligne électrique
- ☐ Autre, précisez :

Conclusions

Description des causes de l'évènement.

Actions correctives

Suite à analyse de l'évènement, description des mesures prises le cas échéant pour réduire le risque.

Envoyez votre compte-rendu à votre aéroclub / votre structure ou, à défaut, à la DSAC-IR géographiquement compétente :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Liste_adresses_de_notification.pdf

En cas d'accident ou d'incident grave, notifier immédiatement la permanence du BEA au 01.48.35.86.54, envoyer également une copie de ce compte rendu à permanence@bea.aero

En cas de collision aviaire, remplissez le formulaire complémentaire et envoyez également une copie de ce compte-rendu au STAC :

<http://www.stac.aviation-civile.gouv.fr/picaweb/auth/download/11>

Si l'évènement implique la gestion du trafic aérien, envoyez également une copie de ce compte-rendu à la DSNA :

do-analyse-incident@aviation-civile.gouv.fr

Si l'évènement implique l'exploitant d'aérodrome, l'assistance en escale, et/ou l'organisme en charge de la maintenance de l'aéronef, envoyez également une copie de ce compte-rendu à ce(s) dernier(s).